

Approche Comprehensive du Meurtre et des Meurtriers dans une Perspective Psychobiologique

M. TIMSIT (*)

M. TIMSIT-BERTHIER (**)

Par la réprobation unanime qu'il suscite dans notre culture, en tant qu'il représente de la façon la plus caractérisée qui soit, une agression dirigée contre le groupe social tout entier et une transgression de ses valeurs fondamentales, le meurtre est d'une façon générale appréhendé comme un comportement *aberrant* émanant de sujets qui seraient dotés sinon d'une personnalité «spécifique», du moins de dispositions psychiques, voire physiques particulières. Bien que les apparences donneraient à penser qu'il serait univoque, dans la mesure où, «voie finale commune», il procède toujours de l'intention d'aboutir à la mort violente d'autrui — qu'elle soit ou non effective —, le comportement qu'il suppose connaît, en fait, une si grande variété de modalités d'élaboration et de réalisation que, si l'on excepte les magistrats qui ont la charge de la qualifier en se référant à un Code Pénal précis et incontournable, les spécialistes qui lui

sont confrontés, et plus précisément les *experts*, qu'ils soient psychiatres ou psychologues ne laissent pas d'être embarrassés des lors qu'ils aspirent à les envisager, autrement que sur le mode purement *idiographique* qu'ils sont requis d'adopter dans le cadre étroit de leur mission, mais plutôt sur un plan «plus scientifique» impliquant nécessairement une démarche *nomothétique et taxinomique à visée compréhensive* qui transcenderait la simple approche clinique des sujets envisagés comme «totalités individuelles irréductibles».

C'est, cependant, à une telle démarche que doit prétendre une authentique *Psychologie Criminelle*, discipline que spécifie le domaine très particulier qui est le sien, celui de l'*Homme Criminel*, mais qui se définit au même titre que la Psychologie Générale dont elle est l'une des branches, dans la mesure où «*elle a pour objet d'étude l'Homme dans la double perspective de ses comportements et conduites, d'une part, et de ses états de conscience d'autre part, en vue de formuler des lois de ces phénomènes et d'en expliquer la genèse afin de pouvoir éventuellement les modifier.*» (Bernard, 1975)

Les pratiques auxquelles elle s'alimente consistent essentiellement en des *expertises psychiatriques et psychologiques*, d'une part, et des observations s'inscrivant dans le cadre de programmes de prise en charge réalisés par des spé-

(*) Neuro-psychiatre. Professeur Honoraire à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Liège, 154 rue Principale, 4000, Liège-Rocourt, Belgique.

(**) Neuro-psychiatre. Docteur es-sciences de l'Université de Paris. Directeur du Laboratoire de Psychophysiologie Cognitive Appliquée de l'Université de Liège, Hôpital Psychiatrique du Petit-Bourgogne, 84 rue du Professeur Mahaim, 4000, Liège-Sclessin, Belgique.

cialistes attachés aux services pénitentiaires une fois les détenus condamnés ou internés, d'autre part, et sont assurément bien distinctes puisqu'elle se situent, d'un point de vue temporel, avant et après le moment crucial de la décision judiciaire qui débouchera soit sur le renvoi en Cour d'Assises et une éventuelle condamnation, soit sur la mesure d'internement, soit encore, mais plus rarement, sur un non-lieu suivi d'un élargissement.

A ne considérer que les premières d'entre elles, on conçoit aisément que la Psychologie Criminelle se heurte à une tâche particulièrement ingrate si l'on songe à la situation paradoxale qui est la sienne, du fait de ses liens étroits avec une *expertise* criminelle qui, d'un côté, lui procure une part prépondérante des données qui lui sont nécessaires mais, de l'autre, paraît essentiellement fondée sur une *pratique et un savoir quasi-exclusivement psychiatriques*, alors que son champ est bien loin de se réduire à celui des seules maladies mentales. Pour ne prendre que l'exemple des meurtriers que nous nous proposons d'aborder dans le cadre de cet article, le taux de ceux d'entre eux qui sont considérés comme étant véritablement aliénés et dont la description s'inscrirait dans les cadres nosographiques en usage dans le champ psychiatrique *n'excède pas 10%*. On comprend, dans ces conditions, dans une visée descriptive et compréhensive des conduites meurtrières, qu'un recours à des classifications de cet ordre — aussi précieuses qu'elles puissent paraître désormais aux yeux des psychiatres grâce aux progrès réalisés par la Psychopathologie quantifiée et l'élaboration de Systèmes et de Manuels statistiques qui font office d'instruments d'évaluation quasi-universels, tels le PSE ou le DSM III-R — soit d'autant moins opérant que le contexte dans lequel se situent les procédures de collecte des données lors d'une *expertise pénale* dans un parloir de Maison d'Arrêt, voire dans son annexe psychiatrique, diffère à bien des égards de celui auquel on est accoutumé au cours d'un *examen psychiatrique* courant, en consultation de policlinique ou en milieu hospitalier.

Avant de développer notre propos plus avant, il nous paraît nécessaire de formuler deux remarques:

1. La première nous conduit à préciser que

c'est délibérément que nous avons convenu de n'aborder ce problème très limité et circonscrit de la Criminologie — l'approche du Meurtre et des Meurtriers — en ne nous situant que dans la *seule perspective de la Psychologie*: en raison de notre formation et de notre exercice professionnel nous avons été naturellement portés, au même titre que nombre de psychiatres et de psychologues, à nous pencher davantage sur les caractéristiques de *personnalité* des sujets dont nous avons été appelés à réaliser l'expertise pénale que sur celles des éventuelles distorsions de leur milieu environnant, faute de pouvoir disposer des instruments appropriés qui auraient permis de les évaluer correctement. Nous avons cependant conscience du caractère très relatif d'une telle option, dans la mesure où, face aux tenants résolus d'une «*personnalité criminelle*» qui prévaudrait sur les autres facteurs criminogènes, avec ses corollaires de «*dangerosité*» et de «*risque de passage à l'acte*», les théories sociologiques mettent au premier plan du tableau la notion de «*réaction sociale*» sur la base de conditions liées à l'*environnement socio-économique et socio-culturel* et de *contingences*. Si les conséquences pratiques qui peuvent être dégagées du choix que l'on opère en faveur de l'une ou autre de ces perspectives d'approche sont loin d'être négligeables, nous sommes, en fait, enclins à n'en privilégier aucune pour considérer avant tout l'*interaction* des différents facteurs et marqueurs.

2. La seconde a trait à des considérations de nature plus générale. Il importe, en effet, de rappeler que *tout savoir procède d'une pratique*, mais qu'en retour, *un concept n'a de valeur scientifique que s'il est opérationnel*, principes qui valent pleinement dans le domaine des sciences humaines auquel appartient la Psychologie Criminelle.

C'est de façon relativement récente que nous avons élaboré cette démarche classificatoire en vue de traiter les données d'ordre neurophysiologique que nous avons obtenues chez 49 meurtriers soumis à une expertise mentale en étudiant les particularités des *Potentiels Lents Cérébraux* (Timsit & Timsit-Berthier, 1990) à la suite des difficultés d'ordre méthodologique que nous avons rencontrées lors d'une précédente recherche utilisant le *test de Rorschach*, sur une

population, plus restreinte, il est vrai, en nous interrogeant sur la pertinence des modèles classificatoires prônés jusque là dans ce domaine de la Psychologie Criminelle (Timsit & Bastin, 1987).

1. POPULATION

Au moment où cet article est rédigé, notre population se compose de 90 *sujets*, tous examinés à la demande de Magistrats Instructeurs ou, plus rarement de Présidents de Cours d'Appel et dans trois cas seulement après sollicitation de leurs conseils: 68 d'entre eux l'avaient été par l'un de nous à la suite de sa désignation et les 22 autres, à la demande de collègues experts, avaient fait l'objet d'exams complémentaires psychiatriques, psychologiques et électrophysiologiques réalisés dans notre Laboratoire en même temps qu'ils avaient été soumis à un entretien clinique.¹

Cette population n'échappe pas à la règle qui veut que le meurtre soit bien plus largement le fait *d'hommes* que de femmes puisque ces dernières ne forment que 16% des effectifs — 15 sur 90. L'âge des sujets, au moment des faits, s'étendait de 17 à 55 ans avec un médian à 29 — on ne compte que 5 sujets de 50 ans et plus et 11 entre 40 et 50 ans soit seulement 17% de l'ensemble des effectifs qui aient dépassé la quarantaine: il s'agit donc d'une population relativement *jeune*, ce qui recoupe les données de la littérature à ce sujet (Wilson & Herrnstein, 1985), Cependant il convient de souligner qu'il existe de très grandes variations selon que l'on fait entrer les meurtriers dans une catégorie ou l'autre, ainsi que nous le verrons plus loin, en fonction de leurs mobiles respectifs.

2. LES GRANDS AXES CLASSIFICATOIRES

Il serait vain de nier que toute recherche à visée compréhensive dans le domaine du Meur-

tre et des Meurtriers se heurte très vite à des difficultés méthodologiques avant tout liées au choix de critères de classification pertinents. Nous ne pouvons prétendre, dans le cadre limité de cet article, procéder à une énumération exhaustive des très nombreux systèmes qui ont été proposés jusqu'ici, et dont la grande diversité paraît liée à la multiplicité des pratiques — simples procédures expertales par exemple ou observations prolongées en milieu pénitentiaire —, et des références théoriques adoptées par leurs auteurs — psychiatriques, biotypologiques, psychanalytiques, sociologiques, criminologiques, etc... Il est toutefois remarquable que, dans la plupart des classifications élaborées par des psychiatres dans une perspective médico-légale, l'insistance soit mise sur la distinction radicale qu'il convient d'opérer au regard des critères de «normalité» entre criminels dits «normaux» et criminels «pathologiques», dans la mesure où les questions posées aux experts sur la base des articles des Codes Pénaux analogues à l'article 64 du Code Pénal français (article 71 du CP belge) sont dépourvues d'ambiguïté et imposent de déterminer si les inculpés étaient ou non, au moment des faits, capables du contrôle de leurs actions. Bien souvent, avec un intérêt évident au plan didactique, ces systèmes reproduisent fidèlement les cadres de la nosographie psychiatrique classique en se limitant à y inclure les tableaux des variantes criminelles qui s'y rapportent. Un exemple particulièrement illustratif en est fourni par le traité de Porot et Bardenat (1960) ou l'ouvrage de Guttmacher (1965), mais d'autres systèmes s'efforcent de transcender cette démarche purement descriptive en des synthèses qui gardent auprès des experts toutes leurs vertus de modèles de référence. Ey (1946) opposait ainsi les *homicides pathologiques* répondant à l'article 64 du CP aux *homicides normaux*. Selon cette classification, les *premiers* sont regroupés dans une perspective hiérarchisée allant de l'état de conscience le plus désorganisé — homicide *impulsif-réflexe*, caractérisant les actes accomplis avec sauvagerie et bestialité dans un état paroxystique — au niveau le plus élaboré — homicide par *motivation délirante* — en passant par un état intermédiaire — homicide *instinctivo-affectif* — avec contenu psychique décelable, tandis que les *seconds* comprennent dans un ordre analogue l'homicide par *réaction*

¹ Nous tenons à remercier tout particulièrement les docteurs A. Lamboray-Brisbois, W. Denys et B. Xhenseval ainsi que Mesdames A. Dalmas et D. Marchot, assistantes, pour leur contribution à la constitution de ce groupe.

instinctivo-émotive (paroxysme de colère ou de peur plus ou moins passager), l'homicide *passionnel* (visant à satisfaire quelque passion — amour, haine, jalousie, mysticisme), et l'homicide motivé, accompli froidement dans des séquences qui concourent à un but utilitaire (vol, euthanasie...). Dans une perspective à visée compréhensive tentant d'intégrer Psychanalyse et Phénoménologie dans une vaste Anthropologie Criminelle, Hesnard (1963), est amené à établir, d'un point de vue formel, une distinction entre l'étape «psychiatrique» qui le conduit à décrire dans un chapitre précis les crimes «*proprement psychopathologiques*», et l'étape de l'analyse compréhensive des grandes conduites criminelles dont il entreprend, dans un second temps, de dresser l'inventaire en se fondant notamment sur l'opposition qu'avait déjà révélée De Greff (1950) entre crime *passionnel* et crime *utilitaire*, donnée essentielle sur laquelle nous reviendrons amplement. C'est à une dichotomie semblable que se réfère Picat (1982) quand il oppose l'homicide «normal» à l'homicide pathologique en distinguant au sein du premier les variantes lucrative (ou utilitaire), paroxystique (émotionnelle) et passionnelle, et au sein du second les modalités instinctivo-réflexe (dans un contexte de vigilance dissociée ou de perturbations dysthymiques) d'une part, et délirante, d'autre part.

On conçoit que de telles tentatives de catégorisation plaquées pour une part souvent importante sur le modèle psychopathologique puissent, pour les raisons que nous avons déjà mentionnées, revêtir un caractère *réducteur* et ne rendre compte qu'imparfaitement de la complexité des faits observés. Toutefois, cette impression est encore plus manifeste à la lecture des systèmes classificatoires élaborés à partir d'autres critères que ceux que nous venons de citer — normalité clinique vs pathologie ou mobiles de l'action — et qui visent à privilégier l'approche de la *personnalité du meurtrier* avec l'ambition de fonder des *typologies* qui soient susceptibles d'avoir, en pratique un caractère opérationnel, soit au travers de simples *traits* (voire de constellations) directement accessibles à l'observation et tels qu'ils on pu être soigneusement recensés dans l'ouvrage sur les personnalités psychopathiques de Schneider (1957), soit à partir de *dimensions* corrélées à des facteurs

d'ordre psychobiologique (Eysenck, 1964), soit, encore, sur la base de l'identification de *tendances profondes* motivationnelles en rapport avec la dynamique conflictuelle oedipienne ou des problématiques prégénitales plus archaïques, narcissiques et limitées par le truchement d'approches psychanalytiques (Rev. in Ellenberger & Dongier, 1958).

Nous nous sommes résolument orientés vers une visée *compréhensive* des conduites criminelles, de quelque sujet de notre population qu'elles aient émané et notre but n'a pas été de chercher à établir des critères qui auraient permis de mieux discriminer les meurtriers «malades mentaux» des meurtriers dits «normaux», comme c'est la règle dans une perspective médico-légale pratique. Aussi avons-nous convenu de les appréhender dans leur globalité — que leur comportement ait été, ou non, reconnu comme «normal» d'un point de vue psychiatrique — en ne prenant en compte, de façon prioritaire que *les relations (subjectives et objectives) qui se tissent au sein du couple qu'ils forment avec leur(s) victime(s)*, de telle sorte que nous nous sommes placés relativement aux auteurs des meurtres, dans une double perspective: l'une qu'a dégagée Karli (1987)² à partir de recherches en Psychologie Animale, en fonction du *mobile de l'action qui leur est prêté*, l'autre qui fait intervenir le *statut qu'occupe la victime* dans son environnement social. La première se réfère à une dimension essentiellement *subjective* — la «vécu» des sujets —, la seconde à une dimension plus *objective*, la place de la victime dans la réalité qu'ils perçoivent.

On peut ainsi ranger l'ensemble des sujets selon deux axes:

1. Le premier, celui des *Mobiles de l'action* et de la *dimension motivationnelle* s'inscrit dans le registre pulsionnel instinctivo-affectif sous-tendant l'activité imaginaire et la représentation que l'auteur du meurtre se fait de sa victime; dans tous les cas, en effet, l'analyse des conduites meurtrières conduit à leur reconnaître l'une ou l'autre de deux visées fondamentales: (1)

² Cette classification a fait l'objet d'une présentation détaillée lors d'une communication présentée à la réunion de la Société de Neurophysiologie Clinique de Langue Française, 17-18 Juin 1988, Toulouse.

«mettre un terme à une émotion douloureuse épisodique ou à une douleur morale plus durable, en agissant sur la situation qui l'avait suscitée»; (2) à l'opposé «s'approprier un objet convoité et qu'on entend posséder avec anticipation de l'émotion plaisante qui est censée en résulter» pour reprendre les définitions proposées par Karli (1987).

Dans le premier cas, l'agression est définie comme *aversive (non-utilitaire)* et dans le second, comme *appétitive (utilitaire)*, l'objet étant respectivement vécu comme «menace à l'intégrité du Soi» ou, à l'inverse, comme essentiel à sa complétude par la vertu de sa «consommation» en tant qu'il serait possesseur de biens convoités ou corps désiré. C'est l'axe de la *relation à distance (interne)* de l'«auteur-sujet» par rapport à la victime — objet, avec le couple de contraires qui en découle: non-utilitaire (aversif), utilitaire (appétitif).

2. Le second, l'axe du *statut de la victime relativement à l'auteur*, est celui de la *dimension familière* qui s'inscrit dans le registre cognitif et est en rapport avec la réalité objective; il renvoie à la notion éthologique de proxémie, la victime-objet étant, effectivement, *proche* de l'auteur-sujet, bien connue de lui, familière ou, à l'inverse, *étrangère*, inconnue, non-familière. C'est l'axe de la *relation à distance (externe)* de la «victime(s) — objet(s)» à l'auteur-sujet, avec le couple de contraires qui en découle: proche, familier, connu vs étranger, non familier, inconnu.

Le *tableau à double entrée* dessiné par le recouplement de ces deux axes permet, théoriquement, de classer la quasi-totalité des cas rencontrés dans *quatre catégories* que nous nous proposons de décrire un peu plus loin.

3. PERSPECTIVES PSYCHODINAMIQUES

Il nous paraît utile de souligner le fait que les options que nous venons d'exposer sont loin d'être exclusives de toute référence à d'autres théories, les *théories psychanalytiques* en particulier et c'est bien dans cette perspective que s'inscrit le concept de *relation à l'objet* qui vient d'être évoqué (Bouvet, 1967). Cette perspective psychodynamique nous paraît d'autant

plus requise que l'examen du mode de fonctionnement psychique de la plupart de ces meurtriers, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, a permis de mettre en évidence les caractéristiques que les travaux classiques avaient depuis longtemps relevées: *immaturité affective*, et *égo-centrisme* avec prévalence du *principe de plaisir sur le principe de réalité*, *archaïsme des mécanismes de défense*, *fragilité du support identitaire*, *grandiosité de l'Idéal du Moi*, *sentiment d'omnipotence* (Hesnard, 1963; Ellenberger & Dongier, 1958), et ainsi, révélé la *précarité d'une organisation* que l'on est enclin à situer dans la *lignée limite-narcissique* (Kernberg, 1975; Bergeret, 1974; Timsit, 1979).

Elle l'est tout autant lorsque l'on tente d'envisager la nature profonde des relations mutuelles qui se tissent *entre le sujet et l'objet* et qui donnent lieu ensuite, en se désagrégeant, au développement du processus criminogène, en particulier dans le cadre des *meurtres à visée non-utilitaire* dont les *crimes passionnels*, notamment, ont donné à de Greeff (1950) matière à des analyses désormais classiques. Les observations dégagées des entretiens cliniques comme des tests projectifs et de l'étude approfondie des dossiers d'instruction des 56 sujets de notre population dont les mobiles avaient précisément été non-utilitaires nous ont ainsi, également conduits à identifier, chez nombre d'entre eux, au plan dynamique, la prégnance de la *pulsion d'emprise*. Cette dernière est classiquement définie dans la métapsychologie freudienne comme une *«pulsion non sexuelle, qui ne s'unit que secondairement à la sexualité et dont le but est de dominer l'objet par la force»* (Laplanche & Pontalis, 1967) et nous l'avons retrouvée, sous-jacente, infiltrant d'une manière stéréotypée, discours et comportement psychomoteur au travers des attitudes mimiques et gestuelles, sous la forme de configurations qui empruntaient au profil de l'«Amour jaloux» ses traits essentiels avec en premier lieu la *«négation de l'altérité du partenaire, de sa valeur personnelle, et sa fixation en position d'objet exclusivement dévolu à la domination et à la possession de (cet) Amour Jaloux»* et corrélativement, du fait de la polarisation sur cet objet *«répétant l'image du parent idéal, protecteur, se trouvant à la disposition de l'enfant»*, comme de *«l'avidité affective très*

grande et la sexualité vécue sur un mode agressif, un rétrécissement du monde environnant et une indifférence affective envers les autres valeurs», d'une part, et, d'autre part, «un sentiment profond d'insatisfaction centrée sur le thème de ne pas être aimé» culminant dans la «peur de l'abandon», sur un fond d'«hypersensibilité à la frustration associée à une sthénie paranoïaque» et une «faiblesse du contrôle émotionnel» (Lagache, 1947). On aurait tendance, désormais, à situer cet ensemble de dispositions dans le cadre des «névroses de caractère et de comportement» qui font tout aussi bien le lit des affections psychosomatiques par le jeu de l'«acting in», que celui des conduites délictueuses et criminelles par le jeu de l'«acting out» (Dejours, 1988; Timsit, 1990).

Deux situations sont, pratiquement, rencontrées: (1) la première qui voit le sujet exercer son emprise sur l'objet; (2) la seconde qui voit, à l'inverse, le sujet soumis à l'emprise de l'objet.

Dans l'une et l'autre, l'équilibre peut à tout moment être remis en question sous la pression de divers facteurs, dont les moindres ne sont certes pas les événements qui résultent de changements dans l'environnement familial, professionnel, économique et social et qui ont pour conséquence, entre autre, une dévalorisation de l'objet avec des modalités qui diffèrent selon son degré de proximité. C'est ce que nous nous proposons d'envisager.

4. LES QUATRE VARIETES DE MEURTRES ET DE MEURTRIERS

4.1. *Crime Non-Utilitaire-Aversif/Victime Proche, Familiale*

Cette catégorie regroupe l'ensemble des crimes définis comme *passionnels*, «légitimés», selon la terminologie proposée par Hesnard (1963), sous les mobiles les plus divers — jalousie, ressentiment, vengeance, humiliation... Classiquement dans le crime passionnel, engendré par un conflit, chez un individu dominé par un problème moral de «valeur», accompli comme acte justicier, au terme d'un travail d'«auto-légitimation», le sujet «croit sincèrement que sa vie, entièrement occupée et accaparée par l'Autre, a perdu son sens... que son existence à lui était devenue

insupportable par le fait ou la présence de l'être aimé et en même temps détesté (selon une ambivalence bien connue)...» (Hesnard, 1963).

Ici, les deux situations évoquées plus haut relativement à l'exercice de la Pulsion d'Emprise peuvent s'observer:

1. Dans la première, le sujet sent que l'objet échappe à son emprise, et plusieurs éventualités peuvent surgir, soit (1) que l'objet s'est déjà soustrait à cette emprise, à travers une rupture réelle, bien souvent provoquée par l'intrusion d'un tiers, soit (2) qu'il menace simplement de le faire, soit (3) que le sujet lui en attribue l'intention, sans autre fondement que la mise en jeu d'un mécanisme projectif donnant lieu à un réseau d'interprétations délirantes. Dans tous les cas, la situation du sujet est catastrophique: il vit une menace d'effondrement narcissique et les conditions d'un «passage à l'acte» imminent sont créées.

2. Dans la seconde, le sujet ressent (à tort ou à raison) un accroissement de l'emprise de l'objet, également selon plusieurs éventualités, soit (1) que l'objet accroisse réellement sa domination au point de la rendre insupportable, soit (2) qu'il s'y prépare, soit (3) que par le jeu de l'activité projective (délirante) cette intention lui soit prêtée. Face à cette menace visant l'intégrité physique au travers de la Représentation que l'auteur a de Soi, et au risque de perte d'identité, c'est à l'explosion d'une rage narcissique que l'on assiste. L'acte meurtrier, tout en s'inscrivant dans le cadre d'un drame passionnel, revêtira un caractère paroxystique.

Dans notre population, on dénombre 28 hommes — âge moyen: 36 ans, s.d. 9.8 — et 15 femmes — âge moyen: 36 ans, s.d. 9.4 — dans cette catégorie particulière.

4.2. *Crime Non-Utilitaire-Aversif/Victime Inconnue, Etrangère*

Il s'agit d'une combinaison qui serait propre aux meurtres habituellement commis dans un *état émotionnel paroxystique*, sous l'influence de l'alcool, chez des sujets déséquilibrés animés de sentiments de colère et de vengeance, les victimes pouvant être représentées par une foule anonyme. Au plan de la dynamique pulsionnelle,

c'est dans la seconde situation que nous avons évoquée plus haut, que l'on se situe: ici, l'objet dont l'emprise est devenue intolérable pourra renvoyer à des personnages mythiques ou à des entités abstraites — institutions, Société, etc.... et l'acte meurtrier sera dirigé sur des personnages qui n'étaient en rien concernés par cette situation, mais dont certains traits auraient pu avoir, par un double mécanisme de projection et de déplacement, valeur de signifiants.

Nous ne comptons que des hommes (13) — âge moyen: 34 ans, s.d. 11.3 — dans cette deuxième catégorie.

4.3. *Crime Utilitaire-Appétitif/Victime Inconnue, Etrangère*

On y range la plus grande part des crimes *crapuleux* ayant le vol pour mobile, le meurtre visant à en faciliter la perpétration ou, parfois, à éliminer un témoin embarrassant; ici «*le sujet cherche à améliorer, à embellir ou à reconstruire sa vie en l'orientant vers un avenir nouveau, où le profit escompté de l'acte jouera le principal rôle*» (Hesnard, 1963).

Nous y avons rangé les 22 sujets, tous masculins, dont les chefs d'inculpation et une lecture attentive des dossiers d'instruction ne laissent aucun doute sur la nature «crapuleuse» de leurs actes, même si chez une minorité d'entre eux l'on pouvait aisément détecter un état grave de déséquilibre mental sous-jacent. Leur âge moyen était bien inférieur à celui des trois sous-groupes précédents, puisqu'il se situait à 22.6 ans seulement (s.d. 3.6.).

C'est dans cette catégorie que nous avons considéré, dans un premier temps que devaient être rangés les *crimes sexuels* (les meurtres qui suivent un viol, par exemple), en suivant la logique de notre répartition, puisqu'ils avaient leur place parmi les crimes «*appétitifs*», plutôt que parmi les crimes «*aversifs*», mais on doit se rendre à l'évidence que les 11 sujets de notre population qui en sont les auteurs, tous masculins, avec un âge moyen de 29 ans (s.d.: 5.2) constituent un sous-groupe difficilement classable, et ce problème sera repris dans la discussion. Il apparaît, en effet, que si l'objet sexuel est bel et bien *convoité* — voire ardemment — avec une extrême anticipation du plaisir — constamment sadique — qu'il est censé procu-

rer, l'acte meurtrier n'est jamais commis qu'à l'acmé d'une très forte tension.

4.4. *Crime Utilitaire-Appétitif/Victime Proche, Familiale*

Ce sont apparemment les meurtres les plus rares, ceux que commettent les «empoisonneuses» et il n'est pas étonnant qu'ils soient aussi ceux qui suscitent dans le public les sentiments d'opprobre les plus marqués, alimentant abondamment la littérature — parmi bien l'autres, nous pouvons citer le cas de l'héroïne du roman «A l'Est d'Eden» de Steinbeck et celui de Simone Weber qui a défrayé la chronique judiciaire française récente (Richou, 1990). Très généralement, l'organisation de personnalité des sujets impliqués dans de telles conduites est celle de grands pervers. Nous n'en avons rencontré qu'un seul cas, celui d'un homme de 38 ans, dont l'évaluation de la capacité du contrôle des actes a posé de difficiles problèmes d'expertise.

5. APPLICATION A L'ETUDE DES POTENTIELS LENTS CEREBRAUX

C'est ce modèle de classification que nous avons utilisé pour traiter les données obtenues chez 59 sujets meurtriers de notre population³ à l'aide de l'étude d'un Potentiel Lent Cérébral lié aux événements, la Variation Contingente Négative. Cette recherche a fait l'objet d'une récente publication à laquelle nous renvoyons le lecteur (Timsit & Timsit-Berthier, 1990).

Nous y rappelons que les perspectives d'utilisation de l'EEG en Psychiatrie Légale et en Psychologie Criminelle avaient radicalement changé avec la découverte, dans les années soixante, des Potentiels Lents Cérébraux Liés aux Evénements (ERSPs) — la Variation Contingente Négative (VCN) (Grey-Walter et al., 1964) notamment: ce n'était plus dans des conditions passives, fussent-elles assorties d'épreuves d'activation sensorielle ou motrice que l'activité bio-électrique cérébrale était enregistrée, mais dans un contexte dynamique impliquant *activement* le sujet, de telle sorte que les variations des tracés — détectées par des

³ L'ensemble de notre population n'en comptait alors, en 1988, que 70.

techniques de sommation et de moyennage — étaient en mesure de refléter fidèlement *l'efficacité des processus cognitifs, le degré de contrôle émotionnel et l'intensité des dispositions motivationnelles*.

L'étude de la VCN, entreprise conjointement avec celle de l'Analyse Spectrale de l'EEG à partir d'une méthode d'enregistrement et de traitement originale élaborée dans notre service avait montré tout le parti qu'on en avait pu tirer dans le champ de la Psychiatrie comme dans ceux de la Psychosomatique, de la Psychopharmacologie et de la Psychoendocrinologie (Rev. in Timsit-Berthier, 1984).

6. PROCEDURES ELECTROPHYSIOLOGIQUES

La paradigme de la VCN consiste en un stimulus avertisseur (S1 = un ton de 1000 Hz d'une durée de 50 milli-secondes), suivi d'un stimulus impératif (S2 = une série de flashes lumineux que le sujet a, comme consigne, d'interrompre en appuyant sur un bouton poussoir). Les couples de stimulations sont séparés par des intervalles aléatoires de 7 à 25 secondes et les sujets reçoivent un bloc ininterrompu de 60 à 80 couples de stimulations dont sont extraits 48 couples dépourvus d'artéfacts. Chaque séance d'enregistrement dure 30 à 40 minutes. Des électrodes non polarisables sont placées en trois points différents: (1) au vertex (en Cz); (2) au niveau de la région sous-orbitale gauche; (3) au niveau de l'oreille gauche. L'activité électro-encéphalographique est enregistrée à l'aide d'un appareil Grass 8 canaux et l'analyse des données s'effectue au moyen d'un PDP 11/40. Grâce à une visualisation continue, le programme d'acquisition permet de contrôler la qualité des échantillons successifs et de supprimer les signaux artéfactés. Chez les sujets indemmes de toute atteinte d'ordre psychopathologique et placés dans des conditions d'enregistrement «normales» à l'abri de stimulations sensorielles parasites, cette exploration électrophysiologique aboutit à mettre en évidence une courbe très particulière laquelle se développe, en effet, généralement en croissant de façon progressive dans l'intervalle qui sépare les deux stimulations et au dessus de la ligne de base (négativité) pour

se résoudre brusquement aussitôt après S2 en devenant positive. Ainsi dispose-t-on de deux paramètres dans l'analyse des données: *l'amplitude* de la courbe (avant S2), et sa *durée* (après S2).

L'étude de l'amplitude est obtenue par la mesure de sa valeur moyenne (sur 48 essais) — différence de voltage entre la moyenne des points situés 200 msec avant S2 et la ligne de base calculée durant la seconde qui précède S1. Celle de la durée est réalisée par l'évaluation de la différence de potentiel relevée entre la courbe et la ligne de base dans l'intervalle situé entre 500 et 700 msec après S2.

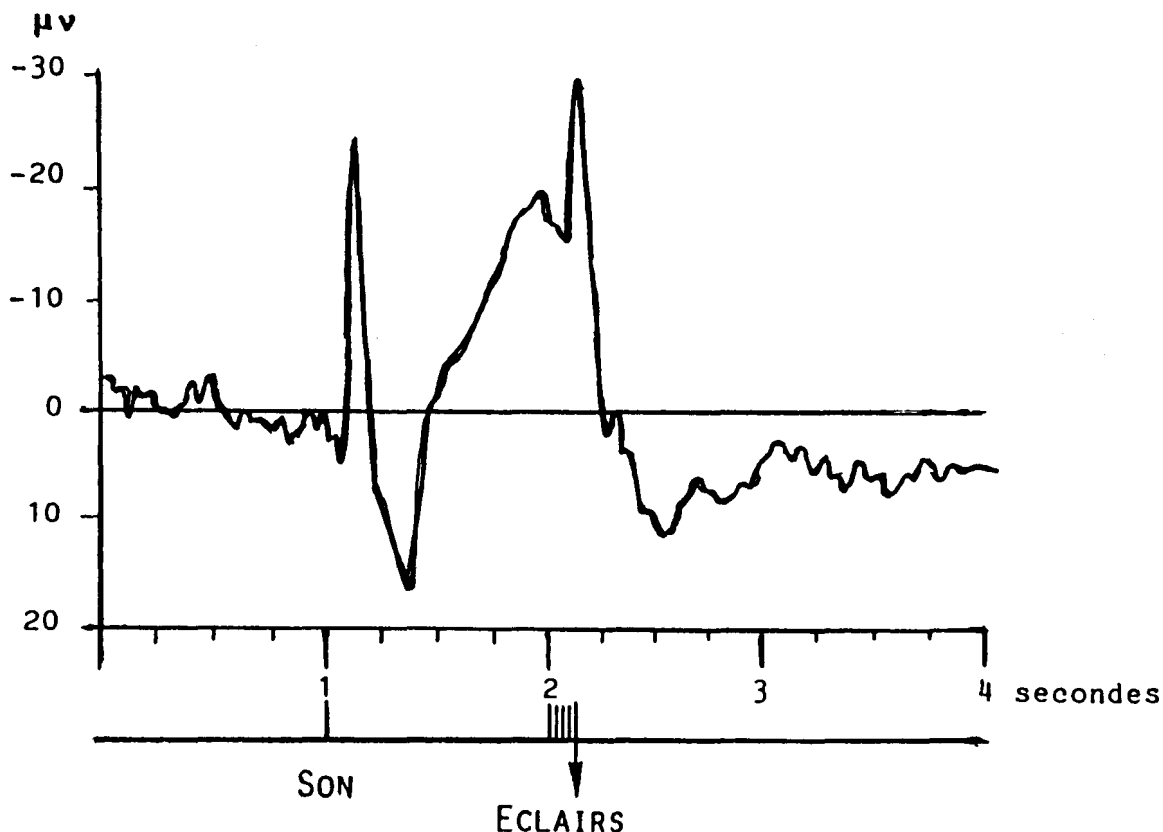
Deux autres indices sont pris en compte: (1) le *Temps de réaction* — donnée d'ordre comportemental — évalué dans l'intervalle qui sépare S2 et l'extinction des flashes lumineux; (2) le degré d'*Habitude* de la courbe par la prise en compte, sur un mode qualitatif de l'évaluation dynamique de l'amplitude tout au long de l'enregistrement à partir de *l'étude séquentielle de 6 VCN successives*, chacune d'elles correspondant à une moyenne partielle de 8 essais.

Normalement, les valeurs, en microvolts, de l'Amplitude se distribuent dans une zone située entre — 12 et — 20 mv et l'on est amené à décrire des VCN de faible amplitude au-dessous de ces valeurs et des VCN d'amplitude élevée au-dessus. La courbe est dite de «durée brève» lorsque elle se résout aussitôt après la délivrance de S2 et, à l'inverse, elle peut être plus ou moins prolongée (*Post Imperative Negative Variation* — PINV). Le Temps de Réaction oscille entre 200 et 300 msec et l'on assiste à un phénomène d'Habitude, comme il est de règle dans les épreuves expérimentales de Temps de Réaction: l'Amplitude de la VCN est réduite de 25% de sa valeur, environ entre les première et sixième séquence. Il y a «Absence d'Habitude» lorsque cette valeur reste inchangée du début à la fin de l'enregistrement, et «instabilité» dans l'éventualité où ces valeurs fluctuent de façon désordonnée (Fig. 1).

Nous avons précisé qu'il n'y avait pas de relation entre le *délat* qui s'était écoulé depuis l'acte criminel jusqu'à la réalisation des épreuves électrophysiologiques, d'une part et les résultats obtenus au niveau des différents paramètres (des VCN de très grande amplitude ayant été relevées

FIGURE 1

Schéma de la Variation Contingente Négative (VCN) montrant les variations de polarité (en ordonnée), en fonction de la succession des stimuli (en abscisse)



Paradigmes de la VCN:

- S1 = un son de 1000Hz d'une durée de 50msec.
- S2 = une série de flashes que le sujet doit arrêter
- Intervalle S1-S2 = 1 sec.
- Séquences de présentation des situations séparées par des intervalles aléatoires de 7 à 25 secondes.

lorsque ce délai dépassait 6 mois, et, à l'inverse, des VCN faibles enregistrées moins de deux mois après le passage à l'acte meurtrier).

7. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ETUDIÉE

Les *troubles mentaux avérés* — troubles psychotiques et états déficitaires, essentiellement — n'avaient été relevés que dans une proportion relativement faible (7 cas, soit 11%, chiffre en tous points comparable à ceux de la littérature spécialisée) et, sans que la différence soit significative, ils prédominaient dans les états

passionnels — 3 fois sur 16 chez les sujets masculins, 2 fois sur 11 chez les sujets féminins, 1 fois, respectivement, chez les meurtriers sexuels et les psychopathes.

L'influence de l'*alcool* et des *drogues*, tant au moment des faits qu'à travers un processus d'imprégnation chronique était relevée de façon notable dans le cas des meurtres à visée utilitaire — 68% des psychopathes (11 sur 16) — mais s'était trouvée plus diversement répartie en fonction des catégories dans celui des meurtres sans visée utilitaire apparente — 100% des cas de meurtres en état de paroxysme émotionnel, pour seulement 31% des observations de crimes passionnels chez les sujets masculins (5 sur 16)

et 27% des sujets féminins (3 sur 11). En tout état de cause, au moment où ils avaient été enregistrés dans notre Laboratoire, tous les sujets qui avaient été soumis à ce type d'addiction étaient largement sevrés du fait de leur incarcération. La notion de *traumatisme crânien* dans les antécédents, essentielle à retenir lorsqu'il s'agit d'interpréter ces courbes électrophysiologiques était certes retrouvée avec une fréquence non négligeable pour l'ensemble de la population — 20% des cas (12 fois sur 59) — mais avec une distributions égale dans tous les groupes, sauf chez les auteurs de crimes sexuels (3 fois sur 5).

8. RESULTATS

L'intérêt de cette étude est d'avoir fait apparaître, par-delà une certaine *hétérogénéité des profils* (toutes les configurations que rendent possibles les modifications de l'*amplitude*, de la *durée* et de l'*habitation* ont, en effet été observées), un contraste frappant entre les deux sous-groupes qui semblent le mieux définir les catégories différentielles que nous avons instituées en fonction de la visée recherchée par les meurtriers: les sous-groupe de 16 auteurs masculins de meurtres *passionnels* à visée non-utilitaire (*meurtres appétitifs — victime étrangère*) et celui des 16 *psychopathes*, également tous masculins, auteurs de crimes à visée non-utilitaire (*meurtres aversifs — victime proche*). Des différences statistiquement significatives affectent, en effet, aussi bien l'Amplitude des courbes que sa Durée. Ainsi, chez les premiers l'Amplitude moyenne apparaît-elle comme élevée — 21,79 mv (s.d. 6.51) — comparativement à celle qui est calculée chez les seconds — 15,43 mv (s.d. 6.54) — le F de Snedecor étant de 7.12 et la différence significative à un seuil inférieur à .02. Le même contraste affecte la Durée: la présence de PINV, VCN de durée très prolongée, est chez les premiers relevée dans la moitié des cas — 8 fois sur 16 — alors qu'elle ne l'est que dans 3 cas chez les seconds (différence significative à .02). A l'inverse, les VCN de durée brève ne sont recensées que dans un quart des cas chez les premiers, tandis qu'elles sont la règle chez les seconds (11 fois sur 16). Il convient de préciser que même si l'on fait abstraction des sujets atteints

de psychose avérée — sujets dont les courbes étaient à l'évidence des plus anormales — le contraste entre les configurations relevées dans ces deux groupes est tout aussi net (Fig. 2, 3 et 4).

9. DISCUSSION

La question que nous étions en droit de poser était précisément de savoir si de tels résultats étaient susceptibles, sinon de valider la classification que nous avons proposée, du moins d'en justifier l'utilisation dans les recherches, entreprises dans le champ de la Psychologie Criminelle, qui auraient trait à l'étude des dimensions de la personnalité des auteurs de meurtres. Il nous faut convenir que la réponse sera nécessairement nuancée, certaines des données obtenues constituant autant d'arguments en faveur de cette option et en soulignant l'intérêt, d'autres, à l'inverse, tendant à en tracer les limites. Nous les envisagerons successivement.

9.1. Intérêt d'une classification psychobiologique

En première approche, les données qui concernent d'une part, la *faiblesse relative de l'amplitude chez les sujets psychopathes auteurs de crimes à visée utilitaire* et, d'autre part, la *présence de PINV dans des proportions aussi élevées chez les auteurs de crime passionnels* nous paraissent justifier le choix des grands axes de cette classification. Elles contribuent à souligner les profils contrastés des sujets repris dans nos catégories extrêmes — meurtres «appétitifs avec victime étrangère» vs meurtres «aversifs avec victime proche» désignant respectivement les crimes utilitaires crapuleux généralement accomplis par des psychopathes et les crimes non-utilitaires passionnels — variétés de meurtres que la littérature spécialisée avait déjà clairement opposées. Les premières tendent à confirmer une grande partie des travaux réalisés antérieurement sur ce point et qui mettaient en exergue, dans des populations de sujets psychopathes débordant, il est vrai, le cadre des seuls meurtriers, cette faiblesse de l'Amplitude de la VCN (rev. in Raine et Venables, 1987).

FIGURE 2

VCN très prologée caractéristique d'un état psychopathologique sévère. Elle avait été enregistrée chez un sujet de 31 ans, deux mois et demi après l'assassinat d'un enfant de 8 ans. Au moment de l'enregistrement, ce sujet présentait un état psychotique d'allure dissociative.

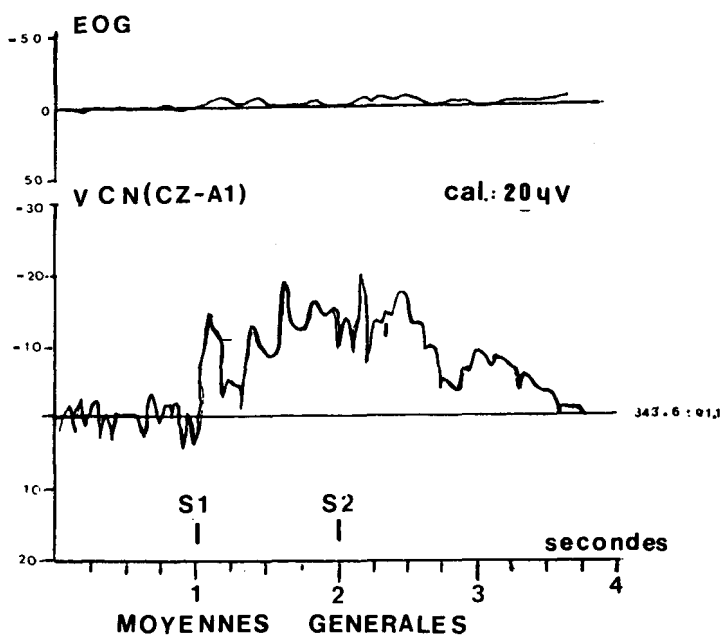


FIGURE 3

VCN très ample chez un sujet de 26 ans 6 mois, deux mois et demi après une tentative de parricide sur la personne de sa mère.

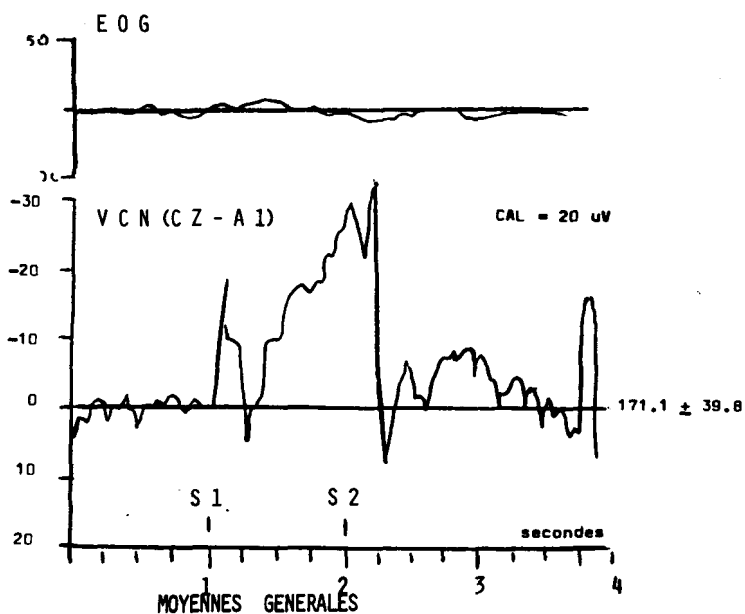
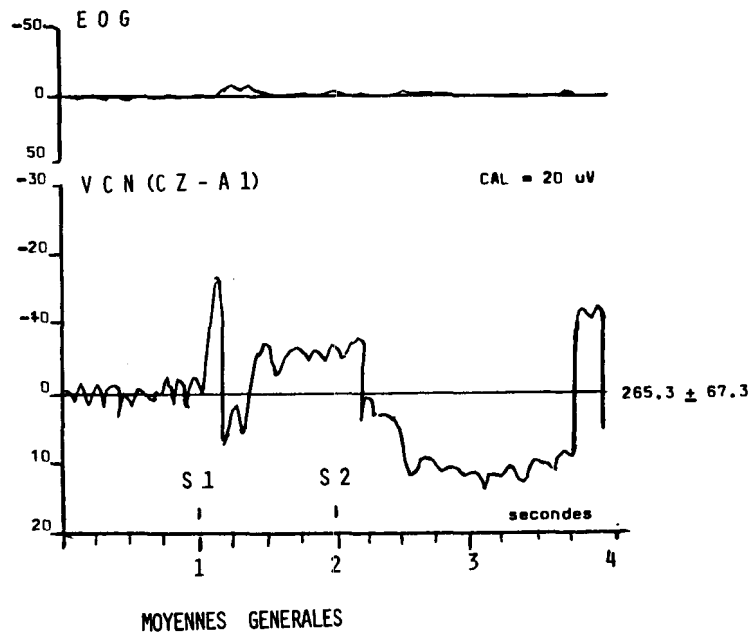


FIGURE 4

VCN de faible amplitude chez un sujet de 21 ans, 4 mois après l'assassinat d'une vieille dame, avec vol pour mobile.



Les secondes présentent d'autant plus d'intérêt qu'elles n'ont fait, à notre connaissance, l'objet d'aucune publication de la part des chercheurs concernés, aussi bien dans le champ de la l'Electrophysiologie Fonctionnelle que dans celui de la Psychologie Criminelle. Sans doute est-il classiquement admis que des anomalies fonctionnelles à l'EEG, par ailleurs dépourvues de toute spécificité, sont rencontrées dans des pourcentages élevés de populations de sujets criminels — de 20 à 50% selon les auteurs — (Rev. in Ellenberger & Dongier, 1958; Szabo & Fattah, 1969), mais il est aussi évident et désormais parfaitement bien établi que les modifications éventuellement observées au niveau des courbes des Potentiels Lents Cérébraux sont tous à fait indépendantes des configurations des tracés EEG. (Timsit-Berthier, 1984). De tels résultats mériteraient, dans ces conditions, une discussion approfondie dans la mesure où nous avons pris soin de souligner le fait que dans l'ensemble de la population qui a fait l'objet de cette étude, le pourcentage de sujets atteints de troubles psychiatriques avérés

était relativement faible. Or l'on sait que ces PINV sont électivement décrites dans de tels cas et qu'elles constituent une particularité fonctionnelle qui renvoie à des *troubles des processus cognitifs généralement associés à des états psychopathologiques sévères*, qu'ils soient liés à des entités psychiatriques, bien définies ou qu'ils résultent de situations de stress intenses et prolongés. On ne peut manquer, d'autre part, de rapprocher ces résultats, dès lors qu'on les envisage dans la perspective compréhensive neuro-chimique qu'a développée l'un de nous (Timsit-Berthier, 1981), afin d'approfondir la nature des phénomènes qui sous-tendent ces modifications caractéristiques, avec ceux qui ont été obtenus dans des populations de délinquants ou de suicidants sur la base de recherches conduites sur le métabolisme de l'adrénaline et de la sérotonine (Magnusson, 1987; Asberg et al., 1987).

Nous serions enclins à considérer, dans ces conditions, que, chez ces auteurs de meurtres passionnels, ces particularités fonctionnelles pourraient constituer l'un des indices, de leur *vulnérabilité* au plan psychobiologique.

9.2. *Limites de cette classification psychobiologique*

D'un point de vue électrophysiologique, les résultats très contrastés que nous avons observés dans ces catégories extrêmes peuvent effectivement justifier le recours à ces grands axes classificatoires que sont le mobile de l'action et le degré de proximité de la victime par rapport à l'auteur.

Cependant, deux séries d'observations posent problème:

1. La première est relative à la découverte, avec une fréquence encore plus élevée que dans le groupe des meurtriers passionnels, de PINV chez les *grands déséquilibrés pervers sexuels*, alors que nous avons formulé l'hypothèse que ces derniers étaient mus par des mobiles «appétitifs» «consumériques» et utilitaires analogues à ceux des psychopathes, à l'inverse des premiers dont les conduites s'inscrivent manifestement dans le cadre des meurtres sans visée utilitaire immédiate.⁴ Ne pourrait-on pas considérer, ainsi que nous l'avons déjà suggéré, que, chez ces sujets, le passage à l'acte viserait aussi, d'une certaine façon, face à l'objet sexuel convoité, «à mettre un terme à une émotion douloureuse... en agissant sur la situation qui la suscite» en raison de l'extrême tension liée à la dynamique perverse de leur organisation, dont ils subiraient la charge? Il n'est pas indifférent de signaler que c'est précisément dans cette catégorie, pourtant restreinte, que le Paquet est passé outre aux conclusions de rapports d'expertise que nous avons avancées en faveur de l'adoption d'une mesure de Défense Sociale pour deux grands déséquilibrés pervers qui ont finalement été très lourdement condamnés en Cour d'Assises.

2. La seconde a trait à la dispersion des valeurs de l'Amplitude de la VCN chez les sujets que nous avons classés dans la deuxième catégorie: meurtres aversifs-victime étrangère. Certains des sujets ont des courbes amples à l'instar des meurtriers passionnels, d'autres voient leur profil tendre vers celui des psychopathes et cette *hétérogénéité* tranche avec l'*homogénéité* relative

des conditions dans lesquelles le paroxysme meurtrier s'est déroulé — imprégnation alcoolique massive, prétextes futiles, assouvissement de sentiments de colère ou vengeances dans un contexte de frustration et de ressentiment anciens. De fait, nombre de meurtres commis par les sujets qui appartiennent aux autres catégories le sont, à l'évidence dans un climat émotionnel très proche, même si les mobiles et le degré de proximité de la victime peuvent différer. La lisière avec les meurtres franchement pathologiques est imprécise et cette catégorie est assurément celle où les effets de la surdétermination et l'impression d'ambiguïté sont les plus manifestes.

A considérer le problème sur un mode plus théorique et général, on est frappé par le fait que les situations rencontrées en *matière pénale*, chez ces meurtriers diffèrent sensiblement de celles que nous avons observées en matière civile⁵: dans de dernier cas, les résultats obtenus tendent à montrer que la relative *homogénéité* des courbes électrophysiologiques refléterait l'effet *réducteur* qu'ont pu exercer sur les opérations mentales, la commotion cérébrale, dans les syndromes post-commotionnels, et le traumatisme psychique dans les névroses traumatiques, déterminant des tableaux cliniques repérables et qu'il est relativement aisé de situer dans des cadres nosographiques, même si dans de nombreuses circonstances — mais pour des raisons qui sont le plus souvent étrangères à la nature psychopathologique des troubles — des querelles d'experts surgissent.

A l'opposé, dans le premier, l'*hétérogénéité* non moins relative de ces courbes, renverrait, par-déjà les tendances profondes qu'elles ont en commun, à la diversité des modalités d'anéagement défensifs au sein des organisations de personnalité, comme à celle des situations criminogènes qui président au meurtre, même si, en première approche cet acte est susceptible d'apparaître comme le réponse univoque à des situations de tension agressive extrêmes, chez

⁴ Une PINV a été relevée chez 6 des 8 sujets de notre population actuelle appartenant à ce groupe et qui ont eu une VCN.

⁵ Timsit-Berthier, M. & Timsit, M. (1988): Intérêt de l'étude des Potentiels Lents Cérébraux dans l'expertise psychiatrique légale en matière civile. *Actes du XIV^{ème} Congrès de l'Académie Internationale de Médecine Légale et de Médecine Sociale*, 11-17 septembre.

des sujets, dont la majorité d'entre eux, présente, il est vrai, des courbes de la VCN qui soulignent avec d'autres indicateurs, leur particulière *vulnérabilité*.

En conclusion, son application à l'étude de la VCN confère indéniablement une certaine valeur heuristique à ce modèle de classification, mais ses limites et imperfections, si elles doivent précisément stimuler les interrogations aux plans pratique et théorique, nous confrontent, dans ce domaine très particulier de la Psychologie Criminelle, à l'immense *ambiguïté* de ces conduites, ambiguïté que le génie de Charlie Chaplin a su si admirablement souligner au travers des dernières paroles que prononçait son héros, «Monsieur Verdoux», au moment où on le conduisait à l'échafaud: «*Vous tuez un homme, vous êtes un assassin, vous en tuez 100.000, vous devenez un héros, le nombre sanctifie...*»

BIBLIOGRAPHIE

- Asberg, M., Martenson, B. & Wagner, A. (1987). Psychobiological Aspects of Suicidal Behavior. In *Psychopathology — An International Perspective* (D. Magnusson & A. Ohman, eds), pp: 81-94, Orlando, Florida: Academic Press, Inc..
- Bergeret, J. (1974). *La personnalité normale et pathologique: les structures mentales, le caractère, les symptômes*. Paris: Dunod.
- Bernard, M. (1975). La psychologie. In *La philosophie des sciences sociales de 1860 à nos jours*, (F. Chatelet, ed), pp: 17-108, Paris: Hachette Littérature.
- Bouvet, M. (1967). *Oeuvres psychanalytiques*, 1 — La relation d'objet: névrose obsessionnelle, dépersonnalisations. Paris: Payot.
- De Greeff, E. (1950). Criminogénèse. *Rapport général in Actes du II ème Congrès Internationale de Criminologie*. Paris: P.U.F.
- De Greeff, E. (1973). *Amour et crimes d'amour*. Bruxelles: Dessart.
- Dejours, C. (1988). *Le corps entre Biologie et Psychanalyse*. Paris: Payot.
- Ellenberger, H. & Dongier, M. (1958). Criminologie. *Encycl. méd.-chirurg.* (Paris), Psychiatrie, déc., fasc. 37760 A 10 à A90.
- Ey, H. (1948). L'homicide normal et pathologique. *Les Feuilles du Praticien*, déc.
- Eysenck, H.J. (1964). *Crime and Personality*. Boston: Houghton Mifflin.
- Fattah, E.A. & Szabo, D. (1971). La criminodynamique. *Encycl. méd.-chirurg.* (Paris), Psychiatrie, sept., Fasc. 37906A40.
- Gutmacher, M. (1965). *La psychologie du Meurtrier*. Paris: P.U.F.
- Hesnard, A. (1963). *Psychologie du crime*. Paris: Payot.
- Karli, P. (1987). *L'Homme agressif*. Paris: Ed. Odile Jacob.
- Kernberg, O. (1975). *Borderline Conditions and Pathological Narcissism*. New-York: Jason Aronson. Ed. française: (1979) *Les troubles limites de la personnalité* (1ère partie). Toulouse: Privat.
- Lagache, D. (1947). *La jalousie amoureuse*. Paris: P.U.F.
- Laplanche, J. & Pontalis, J.B. (1967). *Vocabulaire de la Psychanalyse*. Paris: P.U.F.
- Magnusson, D. (1987). Adult Delinquency in the Light of Conduct and Physiology at an Early Age. In *Psychopathology — An International Perspective*, (D. Magnusson & A. Ohman, eds.), pp: 81-94, Orlando, Florida: Academic Press. Inc.
- Picat, J. (1982). *Violences sexuelles et meurtrières*. Paris: P.U.F.
- Porot, A. & Bardenat, Ch. (1959). *Psychiatrie médico-légale*. Paris: Libraire Maloine.
- Porot, A. & Bardenat, Ch. (1960). *Anormaux et malades mentaux devant la Justice Pénale*. Paris: Libraire Maloine.
- Raine, A. & Venables, P.H. (1987). Contingent Negative Variation, P3 Evoked Potentials and Antisocial Behavior. *Psychophysiology*, 24: 191-199.
- Richou, O. (1990). *Simone Weber, «la Bonne Dame de Nancy»*. Paris: Olivier Orban.
- Schneider, K. (1957). *Psychopathologie clinique*. Louvain: Nauwelaerts.
- Szabo, D. & Fattah, E.A. (1969). Criminologie. *Encycl. méd.-chirurg.* (Paris), Psychiatrie, sept., Fasc. 37906A10 à A30.
- Timsit, M. (1979). Organisation de la personnalité border-line et états limites. *Études psychothérapeutiques*, 4(38): 279-286.
- Timsit, M. (1990). Distorsion des réponses kinesthésiques au Rorschach et somatisation. *Rev. Psychol. Appliquée*, 2(40): 261-283.
- Timsit, M. & Bastin, P. (1987). L'agressivité meurtrière à travers le test de Rorschach. *Psychol. méd.*, 4(19): 495-504.
- Timsit, M. & Timsit-Berthier, M. (1990). Intérêt de l'étude des potentiels lents cérébraux dans l'expertise psychiatrique en matière criminelle. *Annales Internationales de Criminologie*, 1/2(28): 95-105.
- Timsit-Berthier, M. (1981). A propos de l'interprétation de la Variation Contingente Négative en Psychiatrie. *Rev. EEG Neurophysiol.* 11: 236-244.
- Timsit-Berthier, M. (1984). Variation Contingente Négative et composantes endogènes du Potentiel évoqué. *Rev. EEG Neurophysiol.* 14: 77-96.

Walter, W.G., Cooper, R., Aldrige, V.J., McCallum, W.C. & Winter, A.L. (1964). Contingent Negative Variation; An Electrical Sign of Sensori-Motor Association and Expectancy in the Human Brain. *Nature*, 203: 380-384.

Wilson, I.Q. & Herrnstein, R.J. (1985). *Crime and Human Nature*. New-York: Touchstone, Simon and Schuster, Inc.

RESUME

En Psychologie Criminelle, il est bien établi que la faible incidence des maladies avérées dans la détermination des conduites meurtrières réduit la portée des classifications d'inspiration psychiatrique généralement utilisées. Aussi, à partir d'observations réalisées dans le cadre s'expertises pénales chez 90 meurtriers — 75 hommes et 15 femmes —, les auteurs soulignent-ils l'intérêt d'une catégorisation qui prendrait en compte, dans une double perspective psychobiologique et psychodynamique, les dimensions *motivacionnelles* et *relationnelles*, opposant, la première les conduites «aversives» — (a) — visant à «mettre un terme à une émotion douloureuse épisodique ou à une douleur morale plus durable, en agissant sur la situation qui l'avait suscitée» (Karli, 1987), aux conduites «appétitives» — (b) —, dont le but est de «s'approprier un objet convoité et qu'on entend posséder avec anticipation de l'émotion plaisante qui est censée en résulter», la seconde, par référence au statut de la victime par rapport à l'auteur, meurtres commis sur des personnes proches et familières — (c)—, et à l'inverse, meurtres commis sur des personnes *étrangères et non-familiales* — (d).

Appliqué à l'étude des Potentiels Lents Cérébraux, potentiels dont on sait l'intérêt qu'ils présentent dans l'approche des processus cognitifs et émotionnels et des phénomènes neurophysiologiques qui les sous-tendent, ce système classificatoire s'est révélé particulièrement pertinent et a permis de dégager au niveau des paramètres d'Amplitude et de Durée de la *Variation Contingente Négative*, des différences significatives entre les profils relevés dans deux catégories typiques, les *meurtriers passionnels*, d'une part — (a) (c) — et les *psychopathes auteurs de crimes à visée lucrative* d'autre part — (b) (d) — *amplitude augmentée et durée prolongée* chez les premiers, *faible amplitude et durée brève* chez les seconds.

ABSTRACT

The Weak incidence of mental diseases in inducing murderous behaviour has reduced the interest of psychiatric classifications as they have been used in

criminal Psychology. The aim of this paper was to present a new categorization which has been elaborated from a study carried out on 90 murderers — 75 males and 15 females — examined in the framework of expert's reports requested by Criminal Courts. This categorization emphasises individual differences and takes into account both motivation and interpersonal relationships of the murderers. Thus, according to the motivation axis, the authors distinguished aversive behaviour (a) which aims «to put a term to either a painful emotional episode or a long lasting worrying by acting-out upon the situation which has given rise to it» (Karli, 1987), from appetitive behaviour (b) which consists «to wish to appropriate and to possess a coveted object with anticipation of the pleasant emotion which is supposed to result». Moreover, according to the interpersonal relationship axis, they distinguished murders committed against familiar and closely related people (c), from those committed against non-familiar and unknown people (d).

This categorization appeared as relevant when applied to a murder's psychophysiological approach using Cognitive Event Related Potentials (ERPs). It is well known that ERPs and in particular Contingent Negative Variation (CNV) are modulated by cognitive, emotional and neurochemical factors. Thus, the murderers who committed crimes of passion — (a) (c) — displayed high amplitude and long duration CNV while antisocial psychopaths who killed with an utilitarian incentive — (b) (d) — displayed low amplitude short duration CNV.

RESUMO

A fraca incidência de perturbações mentais como determinantes do comportamento homicida reduziu o interesse das classificações psiquiátricas geralmente utilizadas. O objectivo deste artigo é o de apresentar uma nova categorização, elaborada a partir de observações realizadas no quadro de exames médico-legais de 90 homicidas — 75 homens e 15 mulheres. Os autores sublinham o interesse de uma categorização que tenha em conta, numa dupla perspectiva psicobiológica e psicodinâmica, as dimensões motivacionais e relacionais. Em relação ao eixo motivacional, distinguem a conduta aversiva — (a) — que visa «pôr fim a uma emoção dolorosa episódica ou a uma dor moral mais durável, ao agir sobre a situação que lhe esteve na origem» (Karli, 1987), da conduta *apetitiva* — (b) — cujo objectivo é o de se «apropriar de um objecto cobiçado e que se pretende possuir com antecipação da emoção agradável que daí é suposto resultar.» No que respeita ao eixo relacional, distinguem homicídios cometidos na pessoa de indivíduos próximos e familiares — (c) — e na pessoa de desconhecidos e não-familiares — (d).

Aplicado ao estudo dos Potenciais Lentos Cerebrais, cujo interesse está demonstrado no conhecimento dos processos cognitivos e emocionais e nos fenómenos neurobiológicos subjacentes, este sistema classificatório revelou-se particularmente pertinente. Permitiu esclarecer, ao nível dos parâmetros de Amplitude e de duração da Variação Contingente Negativa, dife-

renças significativas entre os perfis apurados em duas categorias típicas: por um lado, os homicidas passionais — (a) e (c) — e, por outro lado, os psicopatas que cometeram crimes com fins lucrativos — (b) e (d) —. Nos primeiros, aumento da amplitude e duração prolongada; nos segundos, amplitude fraca e duração breve.